

## **Déclaration des élus du CCE le 28 mars 2007.**

Les élus du C.C.E. réunis en Commissions des Livres III et IV ce mercredi 28 mars 2007 demandent l'organisation d'un CCE extraordinaire le mercredi 4 avril 2007 à 14 h00 en lieu et place des réunions prévues de ces Commissions, suite à la modification fondamentale de la nouvelle organisation concernant la fusion des « Business Groups » : « Closure Systems » et « Body Structures ».

**Tenant compte des incohérences observées dans le Livre IV concernant les sites de Douai, Fontaine, St Florent, St Pierre, nous exigeons :**

- La sortie de ces sites de la procédure LIV, LIII initialisée le 23 Janvier 2007
- Le maintien du seul site de Champigny dans cette procédure compte tenu des décisions de la Direction
- La présentation par la Direction Générale et les Directions Locales, de l'activité prévisionnelle de l'ensemble des sites français.

**Dans le cas où la Direction Générale refuserait de traiter de ces points :**

Mandat sera donné au Secrétaire du CCE pour ester en justice dans le cadre d'une annulation totale de ce PSE notamment pour les raisons suivantes :

- Consultation d'un Cabinet pour la revente du site de Douai par Jean-François Constant, sans en avoir informé les Représentants du Personnel.
- Convocation des Conseils d'Administration de certains sites sur un ordre du jour de « Convention de garantie de langue anglaise intitulée Guaranty Agreement aux termes de laquelle la Société garantirait en qualité de garant (Subsidiary Guarantor) les obligations de la Société Wagon plc à plusieurs contrats d'émission obligataire soumis au droit de l'Etat de New York », alors qu'aucun Conseil d'Administration de l'UES de l'Entreprise Wagon n'a été mis en place juridiquement
- Présentation d'un projet d'organisation finalisé et nominatif, pour partie, aux élus de St Florent, sans consultation du CCE, ce qui constitue un délit d'entrave à l'Institution Représentative
- Non respect des procédures dans le cadre des Comités d'Etablissement
- Pressions exercées sur les salariés et leurs représentants dans les différents sites, pour quitter l'entreprise,
- etc...

**LA SECTION SYNDICALE CGT DE  
WAGON A SAINT FLORENT APPELLE  
L'ENSEMBLE DES SALARIES A UN  
DEBRAYAGE DE 2H MINIMUM LE  
04/04/07 AVEC RASSEMBLEMENT AUX  
PORTES DE L'ENTREPRISE A 11H00**